



POSTE : INTERVENANT(E) COMMUNAUTAIRE SUPÉRIEUR : DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉPARTEMENT : SOUTIEN AUX COOPÉRATIVES

PRÉSENTATION DE L'ORGANISATION

La Fédération des coopératives d'habitation intermunicipale du Montréal métropolitain (FECHIMM) est l'un des plus importants acteurs immobiliers du Grand Montréal et la plus grande fédération régionale de l'habitation coopérative au Québec. Fondée en 1983, elle regroupe quelque 460 coopératives d'habitation où résident plus de 12 000 ménages. Son territoire comprend l'île de Montréal, Laval et les municipalités de la Rive-Nord incluses dans le territoire de la communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

La FECHIMM s'active à défendre ses membres ainsi qu'à promouvoir la formule coopérative en habitation et le droit au logement. Elle compte sur une équipe pluridisciplinaire de 40 personnes afin d'offrir une gamme étendue de services et d'ateliers de formation favorisant l'acquisition des compétences nécessaires à l'autogestion des coopératives. L'implication essentielle des coopérantes et coopérants ainsi que le travail de notre personnel constituent la principale richesse de l'organisation dans l'accomplissement de sa mission quotidienne de soutien, de consolidation et de représentation des coopératives d'habitation.

SOMMAIRE DU POSTE

Sous la supervision de la direction générale, la personne titulaire du poste identifie et analyse les besoins des membres des coopératives d'habitation affiliées à la FECHIMM. Elle favorise et appuie les initiatives qui émergent des membres et du milieu dans une perspective de prise en charge et de respect de l'autonomie, tout en favorisant la vie associative. Elle agit également comme une personne-ressource auprès des membres.

La personne titulaire agit au sein d'une équipe multidisciplinaire travaillant de manière concertée en appui aux conseils d'administration des coopératives. Elle développe et entretient une communication efficace avec les représentants des coopératives et avec tous les intervenants impliqués à différents niveaux dans la gestion des coopératives.

La personne respecte et applique les normes de qualité en vigueur à la Fédération. Elle prône et adhère par ses actions aux valeurs et au code d'éthique de la FECHIMM.

RESPONSABILITÉS DU POSTE

Tâches et responsabilités

- Participer au rayonnement de la FECHIMM en lui permettant de bâtir une communauté : membres mobilisés et engagés, en collaborant entre autres à la conception des campagnes de mobilisation avec le chef des communications, partenariats, programmes et de la vie associative ;
- Participer à la réflexion stratégique autour de la mobilisation de la communauté (reconnaissance, renforcement, adhésion...), assurer sa mise en œuvre (actions de communication, événements, guide de mobilisation, rencontres d'information...) et veiller à l'analyse des retombées des actions déployées ;
- Collaborer au développement d'une plateforme web visant la mobilisation et la circulation d'informations entre les membres des coopératives et à leur intention ;
- Assurer un soutien auprès des membres des coopératives d'habitation ;
- Identifier, analyser et prendre les actions nécessaires quant aux besoins des membres ;
- Préparer et animer des activités pour encourager la participation citoyenne des membres ;
- Développer des outils d'informations ;
- Accompagner les membres vers les ressources adéquates à la FECHIMM ;
- Établir des relations de confiance avec les membres en assurant une présence dans le milieu ;
- Planifier, préparer et animer des ateliers thématiques avec une approche d'intégration sociale et de prise en charge ;
- Accompagner le conseil d'administration ou l'équipe de gestion de la FECHIMM, le cas échéant, dans la gestion de conflit et des plaintes ;
- Coordonner la gestion du règlement des conflits entre membres et référer ces derniers aux services de la FECHIMM ainsi qu'au service de médiation en place ;
- Conseiller et soutenir les initiatives pour favoriser la participation des membres dans la création d'une vie associative (ex : comité vert, comité bon voisinage) ;
- Concevoir des plans d'intervention si nécessaire ;
- Représenter la FECHIMM, selon des mandats spécifiques de la direction, dans les comités de quartier, les organismes partenaires, les tables de concertation, etc.

EXIGENCES DU POSTE

- Formation collégiale ou universitaire dans le domaine du travail social, de l'organisation communautaire, de l'éducation spécialisée, ou toute autre formation jugée pertinente ;
- Expérience minimale de trois (3) ans en travail social, organisation communautaire, éducation spécialisée ou tout autre domaine jugé pertinent ;
- Connaissance du milieu communautaire, de l'habitation communautaire et de l'économie sociale et/ou du droit du logement (atouts) ;
- Compétences recherchées : gestion, organisation, animation, leadership, dynamisme et médiation ;
- Capacité à travailler sur plusieurs dossiers simultanément ;
- Excellente capacité d'adaptation, aptitudes à travailler avec une clientèle diversifiée et une équipe multidisciplinaire ;

- Maîtrise de la suite Office ;
- Maîtrise du français parlé et écrit et facilité de communication en anglais (atout) ;
- Posséder un permis de conduire valide, posséder une automobile (atout) ;
- Connaissance d'une troisième langue (atout).

CONDITIONS DE TRAVAIL

Poste syndiqué (CLASSE IV), horaire de 3 jours par semaine (21 heures) avec forte possibilité de 5 jours par semaine (35 heures) selon la demande des coopératives membres et de la FECHIMM ; horaire flexible avec travail certains soirs et week-ends ; rémunération selon la convention collective en vigueur.

LIEU DE TRAVAIL

7000, avenue du Parc, bureau 206, Montréal (Québec) H3N 1X1

POUR SOUMETTRE VOTRE CANDIDATURE

Les candidat(e)s doivent soumettre leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation avant le 21 juin 2019, à 17 h.

Par la poste : FECHIMM — Recrutement
7000, avenue du Parc, bureau 206
Montréal (Québec) H3N 1X1

Par télécopieur : 514-843-5241

Par courriel : emploi@fechimm.coop